Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260407-DCM_07042026_07-DE

# Bordereau de signature

## DCM_07042026_07

| Signataire | Date | Annotation |
|---|---|---|
| Laurent Meunier, Directeur General des Services | 09/04/2026 | **Action : Visa** |
| Jacky Lechable, Maire | 10/04/2026 | **Action : Signature**<br>Certificat au nom de JACKY LECHABLE ( MAIRE , COMMUNE DE DOMLOUP) , émis par ChamberSign France CA3 NG Qualified eID, valide du 01 juin 2023 à 14:32 au 01 juin 2026 à 14:32. |
| Laurent Meunier, Directeur General des Services | 13/04/2026 | **Action : Fin de circuit** |

Dossier de type : Délibérations // Signées par le Maire

Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 035-213500994-20260407-DCM_07042026_07-DE

***République Française***

**Commune de DOMLOUP**

**Département d'Ille et Vilaine**
**Canton de Châteaugiron**

**Extrait du registre des délibérations**

**CONSEIL MUNICIPAL**
**SÉANCE DU 7 AVRIL 2026**

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de présents : 25
Nombre de votants : 27

Le mardi 7 avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de DOMLOUP, régulièrement convoqué le 1er avril 2026, s'est réuni en séance publique à la mairie de DOMLOUP sous la présidence de Monsieur Jacky LECHÂBLE, Maire.

Présents : M.M. Jacky LECHÂBLE, Sylviane GUILLOT, Sébastien CHANCEREL, Katell BEUCHER, Daniel PRODHOMME, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Jean-Marc DESHOMMES, Sunita LE ROUX, Sandrine BOUCARD, Bernard BOUFFART, Linda BOURVIC, Franck CHARON, Jérôme CHOPIN, Ewen CORNU, Julien FESSART, Catherine GUIBERT, Christophe LAINÉ, Yves LE GALL, Sandrine LELIÈVRE, Céline LÉPINE, Patrice MELOT, Michel MERCIER, Léna MONNIER, Elodie RAYMOND, Camille SOCHARD

Absents(tes) excusée(s) : M.M Sylvie FILATRE (pouvoir à Catherine GUIBERT), Thierry ROLLAND (pouvoir à Daniel PRODHOMME)

Secrétaire de séance : Madame Katell BEUCHER

## 2026-07/04-07 Désignation d'un délégué des élus auprès du Centre National d'Action Sociale (CNAS)

Monsieur le Maire présente que la Commune de Domloup est adhérente au CNAS. C'est une association loi 1901 à but non lucratif dont l'objet porte sur l'action sociale des personnels de la fonction publique territoriale et de leurs familles.

Dans ses statuts, le CNAS prévoit la désignation d'un délégué représentant les élus et d'un délégué représentant les agents. Ces délégués siègent à l'assemblée départementale et procèdent à l'élection des membres du bureau départemental et des membres du Conseil d'Administration.

Vu la candidature de Madame Géraldine HARNOIS-MARTIN, adjointe en charge de l'administration générale.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal

- **Désigne** Madame Géraldine HARNOIS-MARTIN comme déléguée des élus auprès du CNAS

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jacky LECHÂBLE

La secrétaire de séance
Katell BEUCHER